

# L'agriculture expliquée aux riverains

## Les 4 saisons de l'agriculture

Tout au long de l'année, les travaux dans les champs se succèdent.



### Au printemps

il faut semer les cultures d'été, protéger et nourrir les plantes, faucher les foins



### En été

il faut moissonner et travailler le sol ...



### A l'automne

il faut récolter le maïs, le tournesol, semer les céréales ...



### En hiver

il faut entretenir, tailler, labourer ...

## Pourquoi les routes sont-elles parfois sales ?



Au printemps, les travaux des champs peuvent générer de la terre sur la route.

En juillet – août, la récolte des céréales nécessite un temps très sec. C'est pourquoi il y a parfois de la poussière.

En automne, quand les récoltes (maïs, tournesol, pommes, ...) sont à maturité, il faut les récolter malgré des conditions climatiques parfois défavorables.

De fin septembre à fin décembre, la récolte de betteraves peut entraîner un dépôt de boue sur la route.

***D'une manière générale, bien que tout le nécessaire soit fait pour éviter toute salissure sur les routes, les travaux agricoles peuvent entraîner la présence de terre, de fumier, etc.***

## Pourquoi tous ces bruits ?



Le travail des agriculteurs dépendant de la météo, ils leur arrivent parfois d'être tenus de travailler la nuit ou le weekend pendant les périodes de fortes activités. Cela peut entraîner certains désagréments, les machines agricoles étant bruyantes, tout comme le bruit d'une moto ou d'une tondeuse. Les agriculteurs en sont conscients et essaient de les limiter en organisant leur travail et en évitant par exemple, de travailler près des habitations la nuit.

## Mais d'où viennent ces odeurs et cette poussière ?



Une agriculture durable nécessite la présence d'animaux qui peuvent générer ponctuellement des odeurs. Par l'épandage des fumiers, lisiers, composts ..., on rend à la terre ce qu'on lui prend. Les odeurs occasionnées sont passagères, sans effet sur la santé. Les agriculteurs, utilisent différentes méthodes pour les limiter, comme le retournement de la terre, l'enfouissement.

L'utilisation par l'agriculture des boues de station d'épuration et / ou composts d'ordures ménagères, qui génèrent également des odeurs, est une solution de recyclage de nos déchets à tous.

Pour la poussière, cela provient également de la météo, plus le temps est sec, plus les passages dans les champs créent de la poussière.

## Pourquoi arroser les cultures ?



Comme nous, les plantes ont besoin d'eau pour se développer. L'irrigation, méthode ancestrale et traditionnelle, permet de satisfaire leurs besoins. L'utilisation de l'eau est soumise à redevance, et sa gestion est pilotées et raisonnées, grâce à des techniques de précision et du matériel d'irrigation de plus en plus performant.

Au vu des changements climatiques et pour relocaliser des productions sur notre territoire, le développement des retenues d'eau peut être une solution pour capter tous les excès d'eau et les crues.

## Pourquoi respecter la propriété de chacun ?



Même si les parcelles ne sont pas clôturées, ce sont des propriétés privées. Toute personne qui emprunte un chemin doit respecter la propriété d'autrui et le laisser propre. Les parcelles agricoles ne sont pas un terrain de jeu pour moto, quad ou 4x4 ... Les demandes préalables de traversée de parcelles ou de cueillette sont généralement accueillies favorablement. La discussion avec les agriculteurs permet le plus souvent d'éviter les conflits d'usage.

## Contacts



18- Cher : 02 48 23 45 80 – [fnsea18@agricvl.fr](mailto:fnsea18@agricvl.fr)  
28- Eure et Loir : 02 37 33 61 40 – [fnsea28@agricvl.fr](mailto:fnsea28@agricvl.fr)  
36- Indre : 02 54 07 66 66 – [fnsea36@agricvl.fr](mailto:fnsea36@agricvl.fr)  
37- Indre et Loire : 02 47 28 30 02 – [fnsea37@agricvl.fr](mailto:fnsea37@agricvl.fr)  
41- Loir et Cher : 02 54 78 51 20 – [fnsea41@agricvl.fr](mailto:fnsea41@agricvl.fr)  
45- Loiret : 02 38 71 91 40 – [fnsea45@agricvl.fr](mailto:fnsea45@agricvl.fr)



**MIEUX SE  
CONNAITRE,  
C'EST MIEUX SE  
COMPRENDRE  
ET MIEUX  
SE RESPECTER !**



**FNSEA - Centre Val de Loire**  
13, Avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLÉANS  
02 38 71 91 54 - [fnseacvl@agricvl.fr](mailto:fnseacvl@agricvl.fr) - [@fnseacvl](https://twitter.com/fnseacvl)